

Le 15 septembre 1999

Monsieur Douglas Waddell
Chargé d'affaires a.i.
Ambassade du Canada
501 Pennsylvania Avenue NW
Washington, DC 20001-2114

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre en date d'aujourd'hui, qui se lit comme suit.

« J'ai l'honneur de me reporter à l'Accord sur le bois d'oeuvre résineux conclu entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis à Washington le 29 mai 1996 (l'Accord).

Vous trouverez ci-dessous des renseignements concernant les expéditions réelles et les parts de contingent de bois d'oeuvre résineux ayant subi une première transformation en C.-B en vertu de l'Accord. Je propose également une méthode pour les années quatre et cinq de l'Accord en règlement de l'arbitrage initié en vertu de l'article V de l'Accord, sur la réduction des droits de coupe par la Colombie-Britannique du 1^{er} juin 1998.

Le 1^{er} mai 1999, les expéditions réelles de bois d'oeuvre résineux ayant subi une première transformation en C.-B. (sous réserve des procédures de rapprochement de données, stipulées dans l'article IV de l'Accord) étaient les suivantes (en millions de pieds-planche) :

| | Année 1 | Année 2 | Moyenne Années 1 et 2 | Année 3 |
|------------------------------------|---------|---------|--------------------------|---------|
| RB | 8 367 | 8 347 | 8 357 | 8 158 |
| Bonus | 26,5 | 110,9 | 68,7 | 23,4 |
| Quantité de base totale | 8 394 | 8 458 | 8 426 | 8 181 |
| RPI | 281,2 | 320,6 | 301 | 357 |
| RPS | 159,1 | 60,8 | 110 | 114 |